

## VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

### Séance du 9 novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice: 35 Nombre de conseillers présents : 31

Nombre de procurations : 04 Nombre de conseillers votants : 35

Date de convocation : 03 novembre 2020 Date de publication : 17 novembre 2020

## Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,

Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M.

Timothée DRUET

# Commission

Référence

20.09.11.105b

Fonctionnement de l'Institution

#### Objet

Recensement la 2021: population recrutement de 6 agents

Secrétaire de séance

Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE

Rapporteur

Mme Isabelle DELAINE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Baptiste GAGNOUX Mme Frédérike DRAY à Mme Nathalie JEANNET M. Philippe JABOVISTE à M. Mathieu BERTHAUD

M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Stéphane CHAMPANHET (début de séance)

Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Marie SERMIER

#### Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Timothée DRUET (DCM 20.09.11.103)

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la « démocratie de proximité » (article 156 à 158), concernant les opérations de recensement de la population, l'I.N.S.E.E. organise et contrôle le recensement ; les communes le préparent et le réalisent.

Pour les collectivités de plus de 10 000 habitants, un recensement de la population est effectué tous les ans par sondage.

Afin d'organiser le recensement 2021, il apparaît nécessaire de créer 6 postes d'agents recenseurs contractuels qui effectueront, sur la période du 21 janvier 2021 au 27 février 2021, une moyenne de 24h30 de travail par semaine.

Ces agents seront rémunérés sur la base du grade d'adjoint administratif, 1er échelon, soit l'indice majoré 327.

L'incidence financière s'élèvera à 12 300 €. Une dotation forfaitaire de 4 485 € sera versée par l'I.N.S.E.E. à la ville de Dole pour les opérations de recensement 2021.

Vu l'avis favorable de la commission « Fonctionnement de l'Institution » du 6 novembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CRÉE** six postes d'adjoint administratif à raison de 24h30 hebdomadaires, du 21 janvier 2021 au 27 février 2021.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

Pilotage et Coordination

• Trésorerie Municipale du Grand Dole

Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines

État Civil

Falt à Dole, le 9 novembre 2020. Pour extrait certifié conforme,

Jean-Baptiste GAGN

Le Maite OLF

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 13/11/2020 N° identifiant : 039-213901986-20201109-DCM200911105b-DE